



Retrouvez tous nos communiqués sur

[www.ordre.pharmacien.fr](http://www.ordre.pharmacien.fr)



Suivez nos actualités

[@Ordre Pharma](https://twitter.com/OrdrePharma)

Paris, le 6 septembre 2016

## Information/communication/publicité des officines et des pharmaciens : Le Conseil national adopte les travaux de refonte des règles proposées par les sections concernées

Suite à des travaux menés par le Conseil central A des pharmaciens titulaires d'officine, en accord avec les conseils centraux E (pharmaciens des départements d'outre-mer) et D (pharmaciens adjoints), le 6 septembre 2016, le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens a adopté une proposition de refonte des textes relatifs à la communication et la publicité des officines et des pharmaciens.

« Nous avons voulu actualiser certaines règles pour permettre à tout pharmacien qui le souhaite de mieux utiliser, dans un cadre défini, les outils à sa disposition pour renforcer le lien qu'il entretient avec ses patients. Ces évolutions étaient devenues indispensables pour être en phase avec le développement des nouvelles technologies mais aussi avec les nouvelles aspirations des patients et des pharmaciens eux-mêmes. » a déclaré Alain Delgutte, Président du Conseil central des pharmaciens titulaires d'officine.

Ces travaux ont été menés après une vaste concertation associant les syndicats professionnels, les collectifs de groupements, les associations de consommateurs et de patients ainsi que l'association des étudiants en pharmacie.

Le Conseil central A a également pu s'appuyer sur une enquête menée auprès de l'ensemble des pharmaciens d'officine, titulaires comme adjoints.

« Nous avons pensé toutes ces règles en nous fixant systématiquement comme horizon la protection de la santé publique et l'éthique qui guide quotidiennement l'action des professionnels de santé que nous sommes. » déclare Brigitte Berthelot-Leblanc, Présidente du Conseil central des pharmaciens d'Outre-Mer.

Le résultat de ces travaux va maintenant être transmis au Ministère de la santé qui décidera de la suite qu'il entend donner à ces réflexions.

### CONTACTS PRESSE

**Conseil national de l'Ordre des pharmaciens**

**Anne-Laure Berthomieu**

[aberthomieu@ordre.pharmacien.fr](mailto:aberthomieu@ordre.pharmacien.fr)

Tél : 01 56 21 35 90

**PRPA**

**Catherine Gros** [catherine.gros@prpa.fr](mailto:catherine.gros@prpa.fr)

**Sophie Matos** [sophie.matos@prpa.fr](mailto:sophie.matos@prpa.fr)

Tél : 01 77 35 60 98